

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 26 MARS 2019**

**Président :** B. JACQUEMARD

**Secrétaire de séance :** E. GUYOT

**Etaient présents :** B. JACQUEMARD, M. GIRARD, E. GUYOT, E. HUOT-MARCHAND, A. MAZINGUE-DESAILLY, J. VILLALON, R. PESCHEUX, A. PINCHEMAILLE, B. VIOLETTE, E. WERFELI.

**Absents excusés :**

B. LLORET pouvoir à A. MAZINGUE-DESAILLY

M. BOULAY, P. BOULET, C. MONIS-ARRAIOL, E. MIGNON

Le compte rendu du précédent Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande que soit retirés de l'ordre du jour les points suivants :

- Modification des statuts du SIAHVY

- Autorisation à Monsieur le Maire à signer une convention avec le Syndicat Mixte Ouvert Essonne Numérique

La séance est ouverte à 20 H 50.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

**APPROUVE** la balance des comptes du receveur municipal pour l'exercice 2018.

**APPROUVE** le compte de gestion et administratif 2018.

**DECIDE** d'affecter le résultat de la section fonctionnement de l'exercice 2018 en réserve afin de couvrir le solde net d'exécution de la section d'investissement 2018.

**DECIDE** de fixer les taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2019.

**DECIDE** d'approuver l'attribution des subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes.

**APPROUVE** le Budget Primitif 2019.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer une convention de servitude au profit d'ENEDIS.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer une convention d'autorisation de travaux, de droits d'usage et de droit de passage pour l'installation d'équipements de communications électroniques avec le Syndicat Mixte Ouvert Essonne Numérique.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 H 25.

En Mairie, le 2 avril 2019  
Pour le Maire,  
Par délégation,  
L'Adjoint délégué,  
Raymond PESCHEUX

